

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 30 [i.e.31]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou, sous cet arbre même, il vous a juré que vous auriez toujours un asile...

La pauvre femme défaillante, se laissa tomber dans les bras de M. Laverdan.

— Henriette ! fit ce dernier d'une voix étouffée par l'émotion, viens embrasser ton père... Mes bras peuvent vous contenir toutes les deux !...

Un quart d'heure après, Gaston, ramené par Henriette, se retrouvait en face de son oncle.

— Monsieur mon neveu, dit alors ce dernier d'une voix légère, daignerez-vous assister à mon prochain mariage.

Gaston resta stupéfait.

— Ne soyez pas ainsi surpris, monsieur l'avocat, reprit M. Laverdan, et trouvez bon d'avoir pour tante la mère de celle que vous aimez ; en outre trouvez également bon que je vous signifie d'avoir à épouser ma fille dans le plus bref délai.

Les deux jeunes gens, ne sachant comment sortir de leur embarras, se tendirent les deux mains en souriant sous cape.

— Je te fais perdre une dot de 500,000 francs, mon brave Gaston, mais j'ai un million, et tu es mon unique héritier, il faut que tu en prennes ton parti.

— Allons, reprit M. Laverdan, je vais donner mon bras à votre future, monsieur mon gendre ; priez votre tante de vouloir bien accepter le vôtre.

Les volontés de M. Laverdan furent accomplies le mois suivant : il épousait son ancienne amie et Gaston épousait Henriette.

LOUIS BERGER.

M. Hayes, président de la République américaine, vient d'adresser la circulaire suivante aux fonctionnaires des Etats-Unis :

Je désire, a-t-il dit, appeler votre attention sur le rôle qui convient aux employés de l'Etat dans les élections : Aucun fonctionnaire ne saurait être tenu de demander l'autorisation de prendre part à des manifestations politiques ou à des agitations électorales ; on ne saurait d'aucune façon contester à ces fonctionnaires le droit de manifester leur opinion, soit par la parole, soit par écrit, pourvu que leur conduite ne soit pas contraire à leurs devoirs administratifs. Ces recommandations s'adressent à tous les employés des diverses branches de l'administration civile. Il est très désirable que chaque employé confirme sa conduite à ces instructions.

Dans une petite station de chemin de fer :

— Janette ! disait une mère à sa fille, va vito atsetâ po veingt centimes d'âolhiès ; n'ein n'ein pemin, y'e trossâ la derrâire hiai r'a nê et l'ein faut po repâtassi lo broustou à ton père et po recâodrè mon gredon.

— Yô vâo-tou qu'ein atsetéyo, n'ia min dê bou-tequa perquie.

— Et cé l'hommo que passé quie ?

— Câise-tè, foulâ, l'est ion dâo tsemin dê fai.

— Ao ouâi ! lâi a portant su sa carletta : *Aiguilleur*.

On nous écrit :

Le *Conteur vaudois* donne à entendre, dans son numéro du 21 juillet, que le carabin qui avait si singulièrement diagnostiqué dans le cas d'un joueur de violoncelle n'a pas été admis à « intrare in nostro docto corpore. » Le *Conteur* doit se tromper. Ce ne peut être que de ce docteur que les *flegenden Blætter* ont raconté dans le temps une visite à un pauvre vieux malade :

Le docteur (après avoir examiné le pouls, la langue, etc., du malade). — Vous avez besoin d'exercice, mon ami ; il faut prendre sur vous et vous donner forcément du mouvement ; la vie sédentaire ne vaut rien pour vous. Quel est votre profession ?

Le malade. — Monsieur, voici trente ans que je suis facteur rural.

Mlle Favart. — Nous nous empressons de rappeler à nos lecteurs que c'est mardi 7 courant, que nous aurons le plaisir d'entendre sur notre scène, une des plus célèbres artistes de l'époque, Mlle Favart de la Comédie Française. Le beau rôle de Mathilde, dans le *Supplice d'une femme*, a été un de ses plus brillants succès ; sa réputation a atteint aujourd'hui la grandeur qu'elle mérite ; peu d'artistes ont touché à la fois, et avec la même perfection, à la Comédie, au Drame et à la Tragédie. A la grâce, à la distinction, au charme, qui sont innés en elle, à un organe sympathique et pénétrant, elle joint un art consommé. C'est une des comédiennes les plus aimées du public et l'un des plus fermes soutiens du Théâtre français.

Pour nos lectrices ! — Une élégante nouveauté est le fichu Fritz en crêpe de Chine splendide brodé. Il se compose d'une grande pointe en crêpe de Chine qui se met sur la poitrine et se drapé en décrivant le cœur, retenu par un bouquet de fleurs. Les deux autres pointes du fichu se nouent derrière et retombent dans le dos. Le fichu Fritz est d'une originalité extrême et par cela même tente toutes les femmes qui veulent de la nouveauté à tout prix. Les broderies se font de couleur naturelle, ce qui donne aux femmes qui le portent l'air d'un *espalier*. Un des plus remarqués était en crêpe de Chine blanc crème entièrement brodé de grosses roses avec branchages de feuilles mortes et de feuilles moussettes. Un autre était en crêpe de Chine bleu pâle avec broderie de roses de toutes couleurs, de nuances très-éffacées. Enfin, le troisième est en crêpe de Chine noir avec des roses détachées et ombrées de nuance tilleul, rouge, bleu pâle, se détachant sur un fond de petits branchages couleur de bois et entouré d'une guirlande de myosotis.

On lisait l'autre jour dans une de nos feuilles d'annonces :

« On a laissé samedi dernier, dans le magasin d'épicerie de Madame *** un parapluie rouge. Il sera rendu à la personne qui pourra en indiquer la couleur. »

Autre annonce :

« On demande un garçon vigneron de vingt à trente ans, capable de soigner un cheval et une fille de cuisine du même âge. »

L. MONNET.